



Installer et pérenniser des petites structures sur tout le territoire

L'agrandissement continu des exploitations agricoles de la région se traduit par une **chute du nombre d'emplois**. A l'inverse, Les petites structures agricoles et rurales **créent et entretiennent des emplois** qui contribuent à rendre attractif le milieu rural. En plus des emplois directs, elles créent de l'activité pour les artisans et les entreprises de service ruraux et entretiennent une vie locale.

Or les petites structures n'ont ni les mêmes moyens pour accéder aux moyens de productions et pour investir ni les mêmes idées que les plus grosses exploitations. Elles doivent pourtant s'adapter aux mêmes contraintes réglementaires.

Pour que l'agriculture soit une source d'emplois et de lien social dans le but de maintenir le nombre de paysans et même de créer de nouveaux emplois il est nécessaire d'agir tant sur l'accès au foncier que sur la **pérennisation, la transmission et la création de petites fermes** afin d'inverser le discours sur la disparition programmée de celles-ci.

Actions sur l'installation et la transmission

- Ouvrir le métier de paysan à des personnes qui ne sont pas d'origine agricole.
- Apporter un soutien à la formation à l'analyse et à la viabilité de ces projets.
- Réserver aux petites fermes les aides régionales à l'installation.
- Accompagner en amont de l'installation et de la transmission.
- Accompagner la transmission du point de vue des cédants et des repreneurs.

Actions sur les petites fermes

- Apporter une aide directe aux petites fermes pendant les premières années d'installation.

Trouver des solutions alternatives pour « maintenir » les petites fermes accompagnées les paysans qui n'ont pas pu réaliser la mise aux normes afin de créer des conditions pour permettre à leur activité de se poursuivre.

Aides à l'investissement pour les petites fermes afin qu'elles ne soient pas menacées par l'évolution du contexte réglementaire.

Financer des moyens d'animation spécifiques pour les petites fermes.



Développer une économie agricole et rurale de proximité

L'économie agricole régionale est aujourd'hui fortement dépendante d'un nombre de plus en plus restreint de groupes agro-alimentaires dont les stratégies sont étroitement liées aux exigences de la grande distribution. Ce modèle de développement économique est antinomique du développement durable : il implique une concentration croissante des exploitations agricoles (impact social négatif), une baisse continue du prix des produits agricoles (impact économique négatif) et des pollutions importantes liées à l'usage des pesticides et au transport routier (impact environnemental négatif).

Un autre modèle d'économie agricole doit donc être promu basé sur des relations de proximité à l'échelle des territoires ruraux et en lien avec les centres urbains. Ce modèle doit permettre dévaloriser l'ensemble des fonctions de l'agriculture au premier rang desquelles la production de biens alimentaires mais aussi la production de services tels que le maintien des paysages, la mise en valeur du patrimoine bâti et culturel, la dimension pédagogique ou touristique.

Conditionnalité des aides

Toutes les aides agricoles régionales doivent être conditionnées à la taille de la ferme: nombre d'actifs en fonction des moyens de production et/ou de droits à produire (ou à prime).

Les financements régionaux ou départementaux qui favorisent la concentration des exploitations (remembrement, subventions d'investissement) doivent être réorientés en faveur des petites fermes.

Actions sur le foncier

Peser auprès des territoires pour qu'ils incluent cette préoccupation dans leurs projets.

Mettre à disposition le foncier des collectivités locales en priorité pour des nouvelles installations.

Préempter en faveur des petites structures.

Créer des réserves foncières pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Créer un outil de collecte de fonds à destination du foncier et soutenir le développement de fonds de finances solidaires.

Une agriculture citoyenne et territoriale

Engagés depuis plusieurs années sur le terrain du développement agricole et rural en région Nord Pas de Calais, nous soutenons le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale, qui réponde aux attentes de la société.

- Par la solidarité et la coopération, elle permet à des paysans nombreux) de vivre de leur métier et favorise la création d'activités et le développement de vrais emplois en milieu rural.
- En cohérence avec les spécificités de son territoire, elle préserve et valorise nos ressources en mettant en œuvre des modes de production et d'élevage autonomes et économes, pour offrir à tous un environnement sain et des produits de qualité.
- Elle participe au développement local, en privilégiant les relations de proximité et les échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour mettre en œuvre ce projet et répondre aux enjeux énoncés précédemment, nous proposons quatre axes d'intervention.

Valoriser les productions agricoles

Appuyer la mise en place de circuits de proximité: points de vente à la ferme, marchés de producteurs et d'artisans...

Favoriser une transformation artisanale des productions, à la ferme, en ateliers collectifs ou via des petites entreprises.

Intégrer des critères environnementaux dans toutes les démarches qualité concernant des produits agricoles régionaux, tels que des engagements sur la réduction des pesticides, l'alimentation des ruminants à base d'herbe, l'absence d'OGM dans les filières d'alimentation animale...

Soutenir le développement de la filière biologique dans une logique de réponse à la demande locale des consommateurs, au travers de filières courtes ou artisanales.

Développer la dimension de services agricoles

Soutenir l'innovation en matière de distribution de proximité: vente à la ferme, auberges paysannes, AMAP, paniers, magasins coopératifs...

Développer les fonctions d'accueil permettant de faire connaître les réalités agricoles et rurales: accueil pédagogique ou social à la ferme, chambres, gîtes et relais paysans...

Inciter à la production d'énergies renouvelables à la ferme dans une logique d'autonomie et d'économie



Encourager des modes de production qui préservent les ressources naturelles et l'environnement

La Région est soumise à des dégâts environnementaux majeurs. Si l'activité agricole n'est pas la seule cause de ces dommages, l'agriculture industrielle développée dans notre région y a cependant largement contribué. La préservation de l'environnement est un enjeu majeur à la fois pour l'agriculture et pour la société car ces ressources constituent un **patrimoine collectif partagé**.

Il est donc aujourd'hui urgent et nécessaire de **réorienter les modes de production agricoles** vers des systèmes autonomes, valorisant les ressources naturelles en préservant celles qui sont rares et non renouvelables. **La lutte contre les OMG** apparaît ici comme une nécessité pour sauvegarder la biodiversité. Une agriculture qui préserve réellement l'environnement doit aller au-delà du seul respect de la réglementation. L'agriculture raisonnée ne peut donc en aucun cas être considérée comme une démarche suffisante, et les soutiens qui lui sont octroyés doivent être réorientés vers une agriculture plus durable.

Encouragement à des pratiques économes, favorables à l'environnement (aides incitatives)

Favoriser les systèmes d'élevage à base d'herbe.

Encourager la désintensification des pratiques agricoles.

Inciter à l'introduction de légumineuses dans les assolements dans une recherche locale d'autonomie protéique (alternative au soja).

Mettre en place des actions concertées de développement de l'agriculture biologique, notamment sur les zones les plus sensibles en matière de protection de l'eau (champs captants).

Aider au maintien et au développement de races locales. Soutenir les productions « traditionnelles » de qualité fortement liées au territoire (endives de pleine terre) et exclure les systèmes hors sol de tout soutien.

Favoriser les énergies alternatives, sous condition de petits projets locaux (unités de transformation HVP, bois énergie, méthanisation),

Ces actions doivent être conditionnées à la cohérence globale des systèmes.

Appui aux changements de pratiques vers une agriculture durable, respectueuse de l'environnement

Assurer des moyens d'animation spécifique pour initier les changements.

Développer les expérimentations sur les systèmes durables et les pratiques protégeant l'environnement, notamment en agriculture biologique.

Appuyer la mise en place de groupes locaux d'échanges visant à engager des démarches de progrès.

Créer un contrat d'appui à la multi-fonctionnalité de l'agriculture durable, éco-conditionnel, plafonné et attribué prioritairement aux structures de dimension économique modeste.



Sensibiliser, former, accompagner des acteurs concernés par l'agriculture citoyenne et territoriale

Actions de formation

Soutenir des modules de formation initiale ou continue dans les établissements et lycées agricoles qui enseignent les savoirs nécessaires pour comprendre et développer des agricultures citoyennes et territoriales.

Soutenir des filières de formation universitaires qui se soucient d'élargir leurs cursus de formation à des problématiques rurales et agricoles (licence pro . . . etc.).

Ouvrir des modules de spécialisation qui permettent aux différents acteurs chargés des politiques territoriales (élus, agents de développement, responsables associatifs, responsables professionnels)

- de comprendre les enjeux liés aux politiques agricoles et rurales,
- de développer des actions facilitant des agricultures citoyennes et territoriales,
- de renouer le dialogue entre agriculture

Actions de sensibilisation et d'éducation

Engager un programme d'éducation et de sensibilisation à une alimentation de qualité au sein des écoles maternelles et primaires, des collèges et des lycées.

Concevoir un plan régional de sensibilisation et d'éducation des populations à une consommation équitable et responsable prenant en compte l'impact environnemental et social de nos choix en matière de consommation, afin de susciter l'adhésion des consommateurs aux démarches de proximité.

Inciter les fermes à jouer un rôle pédagogique fort sur des thèmes tels que l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement, l'agriculture citoyenne et terri-to-ale, la biodiversité...

Sensibiliser à l'impact de l'érosion du nombre de fermes et à l'intérêt des petites fermes.

Plateforme élaborée et soutenue par :



CEDAPAS

Maison des Paysans – 40 avenue Roger Salengro
62223 St Laurent Blangy – Tél : 03 21 24 31 54
Mail : cedapas.npdc@wanadoo.fr



Afip Nord – Pas de Calais

31 rue principale – 62310 Ambricourt
Tél : 03 21 04 39 69
Afip5962@free.fr



AVENIR Association pour la Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales

Maison des Paysans – 40 avenue Roger Salengro
62223 St Laurent Blangy – tél : 03 21 24 31 52
contact@avenir5962.org



GABNOR

Groupement des agriculteurs biologiques du Nord – Pas de Calais
Le Paradis – 59133 Phalempin – tél : 03 20 32 25 35
info@gabnor.org



Accueil Paysan

1 rue du Moulin 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03 28 48 09 39 fax : 03 28 41 39 77
Accueilpaysan59.62@wanadoo.fr



Confédération paysanne Nord – Pas de Calais

Maison des Paysans – 40 avenue Roger Salengro
62223 St Laurent Blangy – tél : 03 21 24 31 53
Conf59.62@wanadoo.fr

Plateforme régionale pour une agriculture citoyenne et territoriale en Nord – Pas de Calais



Les enjeux

Les prochaines années s'annoncent déterminantes pour les agricultures françaises et européennes. Dans la région Nord Pas-de-Calais, la population, majoritairement urbaine, manifeste de fortes attentes vis-à-vis des espaces ruraux et de l'activité agricole. Ces attentes s'organisent autour de trois fonctions

- Fonction de production,
- fonction territoriale et sociale,
- fonction environnementale

C'est une politique harmonisant ces trois fonctions qu'il faut initier pour les espaces à dominante rurale, l'agriculture étant au centre de ces fonctions. Les contraintes exercées par la politique agricole européenne et la pression des marchés mondialisés rendent l'agriculture de plus en plus dépendante

de la stratégie des grands groupes agro-alimentaires et des exigences de la grande distribution. D'où une déstabilisation de tout l'environnement économique, social et naturel des activités agricoles.

Cette évolution tourne le dos aux attentes de la population régionale et plus généralement aux conditions d'un développement durable. Il est nécessaire de repenser collectivement les finalités et les moyens d'une politique agricole et rurale pour la région.

L'interdépendance des dimensions sociale, environnementale et territoriale nécessite des politiques transversales. A partir de cet enjeu fondamental, nous pouvons **dégager plusieurs enjeux majeurs**:

- **La création d'activités agricoles et rurales** pour favoriser la revitalisation des espaces à dominante rurale. Le soutien à l'innovation est une nécessité pour satisfaire de nouveaux besoins.
- **La préservation de la biodiversité** et plus généralement du bien commun naturel (eau, air, sol, paysages, ...). La question de l'énergie est également un aspect incontournable de cet enjeu.
- **Le refus de cultiver et d'utiliser des OGM** représente un point déterminant de cette politique.
- **La stabilisation à court terme et l'augmentation à long terme du nombre de fermes** en réservant en priorité le soutien public aux petites structures et aux agriculteurs en difficulté.
- **La politique foncière**, qui nécessite une attention particulière face à l'emprise urbaine toujours plus forte qui rend l'accès au foncier hors de portée pour l'installation sur de petites structures.
- **La valorisation du métier de paysan** dans ses dimensions multiples auprès des paysans eux-mêmes comme auprès de l'ensemble de la population.
- **La formation des agriculteurs et des consommateurs**, condition essentielle pour adopter des comportements responsables dans les actes de production et dans les choix de consommation.

Ces enjeux sont dépendants des comportements économiques des différents acteurs concernés par ce domaine d'activité : consommateurs — habitants des territoires — élus et agriculteurs.

Une véritable politique régionale agricole et rurale doit encourager chaque acteur à modifier ses comportements pour contribuer à la promotion d'une agriculture citoyenne et territoriale.